



communiqué aux salariés de l'Afpa

Montreuil le 12 septembre 2022

Comme vous le savez, la dernière réunion sur la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) a tourné court en juin dernier. La Direction Afpa souhaitait se tourner vers sa tutelle avant de faire des propositions.

La prochaine réunion programmée le 22 septembre doit aboutir sur des propositions « vraies et objectives ».

Lors de cette rentrée 2022, la Cfdt a envoyé une lettre à la Directrice Générale de l'Afpa, à son Président ainsi qu'au nouveau Directeur des Ressources Humaines (7 septembre 2022).

Dans le contexte social et économique actuel, la Cfdt perçoit clairement et rappelle l'impatience des salarié.es ainsi que l'urgence d'aboutir à des avancées sérieuses notamment en matière salariale.

À ce jour nous n'avons pas de réponse de la directrice générale. La CFDT a demandé aussi que l'intersyndicale soit réactivée de toute urgence, pour anticiper sur les suites éventuelles à donner à la réunion du 22 septembre !

lettre à

Madame la Directrice Générale de l'Afpa

Monsieur le Président de l'Afpa

Monsieur le DRH National de l'Afpa

Madame, Messieurs,

Le 7 juillet, avec l'intersyndicale, la CFDT Afpa a porté connaissance au Conseil d'Administration de ses attentes sur le volet rémunération de la NAO (augmentation de 100 euros pour la PRU, augmentation du point d'indice, augmentation forfaitaire de l'AIB de base et une prime d'expérience au-delà de 15 ans d'ancienneté).

Cette intervention des organisations syndicales représentées dans l'Agence est largement soutenue par les salarié.e-s de l'Afpa à travers diverses actions dont une pétition ayant recueilli plus de 3000 signatures.

La dernière réunion de négociation du 13 juillet a tourné court sur le sujet au simple fait que vous retourniez devant les tutelles pour négocier un vrai budget suffisamment représentatif pour satisfaire les besoins des salarié.e-s en raison de l'inflation galopante. De plus, il ne faut pas oublier le peu de reconnaissance financière face aux efforts fournis depuis de nombreuses années.

Est-il besoin de vous rappeler une nouvelle fois, le point d'indice figé à 6,19€ depuis 22 ans et la PRU gelée à 360€ depuis 11 ans ?

Est-il besoin de calculer pour savoir que la perte de pouvoir d'achat subie est conséquente ?

Syndicat CFDT FPA

Tour Cityscope

3 rue Franklin

93 100 Montreuil

Tél. : 06 86 52 72 84

cfdtafpa@gmail.com



Est-il besoin de vous décrire le sentiment de dévalorisation de vos agents ? Pour autant, ils ont toujours démontré leur attachement à l'Afpa et leur investissement dans leurs missions n'a jamais faibli, comme le démontrent la poursuite de leur activité en période de confinement et leur capacité d'adaptation pendant la crise sanitaire.

Rendez-vous est pris pour le 22 septembre.

Pour tous les salarié-e-s l'attente est longue et incomprise. La trêve estivale n'a pas permis d'oublier l'inflation exponentielle actuelle et à venir qui frappe notre pays, inquiétant quotidiennement ceux-ci sur la baisse continue de leur pouvoir d'achat.

Et pourtant les médias ont aussi annoncé la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique, les augmentations conséquentes obtenues dans des grandes entreprises à la suite de négociations. L'Afpa n'est pas en dehors de ce contexte économique ! Et le prétexte que nous dépendons (comme toute entreprise publique) de la tutelle ministérielle ne peut plus être l'excuse aux sacrifices que les salarié-e-s de l'Afpa supportent depuis de trop nombreuses années.

La CFDT Afpa demande une augmentation significative des salaires pour compenser a minima l'inflation et la perte de pouvoir d'achat. La Direction doit arriver à la table des négociations avec une proposition vraie et objective.

A l'inverse, c'est le risque pour elle de perdre définitivement le crédit et la confiance des salarié-e-s. Cette proposition doit arriver sans tarder, le 22 septembre constituant une date butoir.

La CFDT prendra, bien sûr, acte des propositions et saura assumer sa pleine responsabilité quant aux mouvements sociaux qui pourraient découler d'une énième insatisfaction et ultime déception !

Bien cordialement. Jean-Christophe DROUET, secrétaire général adjoint Synafpa